

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 238

DE LYON

Vendredi 26 Août 1904

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

ABONNEMENTS
Lyon et départements limitrophes... 5 fr.
Autres départements... 6 fr.
Etranger (Union postale)... 8 fr.

FAITS DU JOUR

La grève de Marseille continue. Presque tous les navires sont désarmés. L'état du port est lamentable.

Les conséquences de la grève de Marseille se font vivement sentir dans toute la région du Sud-Est.

D'après un journal anglais, de graves désordres auraient éclaté au Congo français.

Un immense incendie s'est déclaré sur la côte orientale de la Corse. Plus de mille hectares de terrain, sur une longueur de vingt kilomètres sont en feu.

La situation de Port-Arthur devient de plus en plus critique : aucun édifice n'a été épargné par le bombardement. Les Japonais préparent un dernier et furieux assaut.

Quelques réflexions

Bien qu'il soit déjà un peu tard et que tout ait été dit sur le congrès socialiste international d'Amsterdam, je veux cependant exposer quelques réflexions, à côté, qui me sont venues à la lecture des polémiques. Même, il faudrait revenir souvent, au risque de se répéter, sur un événement politique de l'importance de celui d'Amsterdam. Quand un parti, comme le nôtre, est incapable de s'organiser sérieusement, non seulement pour le triomphe moral de ses idées mais encore pour la conquête du pouvoir, quand il voit ses efforts, impuissants, se briser contre l'hostilité des masses, contre la marée montante de la politique opposée, contre l'organisation de ses adversaires ; quand il voit que sa clientèle électorale décroît, qu'il devient de plus en plus suspect à la démocratie — trompée, je le veux bien — ce parti doit se l'interdire, chercher les causes de sa décadence et de son discrédit ; il doit aussi, et surtout, s'instruire chez l'adversaire plus heureux et essayer de lui dérober le secret de la victoire.

Certains journaux bourgeois ont agréablement plaisanté les socialistes à propos des incidents du Congrès d'Amsterdam, de la défaite de M. Jaurès et du vote de la résolution de Dresde. Il est certain que les socialistes prétent au ridicule par de nombreux côtés et que la verve des ironistes peut, à bon droit, s'exercer sur ces « prolétaires » bourgeois et pansus, sur les malheurs de M. Jaurès traité comme un simple congréganiste, sur le caractère nettement déterminé d'Eglise au dogme étroit que prend le socialisme, mais, je vous le demande, quel est le parti, quels sont les hommes qui plaquent au-dessus de ces misères inévitables et n'avaient pas assez à rire de nous-mêmes sans nous esclaffer devant les défauts et les travers des autres ?

Rions, si nous aimons à rire, mais imitons. Ce qui est indéniable, ce qui ressort de ce Congrès comme des précédents, c'est que le socialisme est formidablement organisé ; qu'il a non seulement des cadres de premier ordre, mais aussi des troupes sans cesse grossissantes ; qu'il voit sa puissance grandir même dans les pays sous le joug despotique, comme la Russie, ou à peine né à la vie européenne, comme le Japon ; que ses chefs sont ou des orateurs comme Jaurès et Briand, ou des logiciens et des dogmatiques comme Guesde et Bebel, ou des hommes d'action comme ces propagandistes que l'on trouve sur tous les champs de grève et dans toutes les réunions publiques, qui parlent, écrivent, voyagent, et nous donnent l'exemple d'une activité dévorante ; qu'il absorbe peu à peu les partis dits avancés, comme le parti radical, parce qu'il exerce, en raison même de son organisation et de ses succès, une espèce d'attraction sur les masses, qu'il les attire et les fascine. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir cette puissance, et insensé pour ne pas y prêter attention.

Socialisme d'hier et d'aujourd'hui, temps héroïques et jours prospères, après désintéressés et politiciens avides, que de variations on pourrait broder sur ce thème ! Ceux qui vinrent avant nous à la vie publique, qui furent contemporains de Blanqui, des hommes de la Commune, des apôtres farouches « barbouillés de sang » qui faisaient le sacrifice de leur vie en la mettant au service de la Révolution sociale, ceux-là qui virent les âges héroïques, ou comme acteurs ou comme témoins, peuvent dire les progrès faits par l'idée socialiste et la déviation lente mais profonde que l'âge a subie.

La coupe socialiste d'aujourd'hui n'a que de lointaines ressemblances avec le vieux Parti ouvrier furibond, amer, républicain, sentant la poudre et la barrique, exhalant une odeur d'émeute, sans cesse la bouche tordue par le sarcasme et le mépris, ne se payant pas de mots, ne faisant pas des classifications parmi les bourgeois, qu'ils soient monarchistes, républicains, radicaux même, les confondant les uns et les autres dans les mêmes anathèmes et brandissant sur

leurs têtes la peur d'un « chambardement » général, accompagné de la revanche sanglante des massacres des Versaillais.

Ce n'est plus le parti communiste qui embrigadait la populace parisienne, la divisait en sections, avait ses chefs, son organisation, se révélait de temps à autre par des épisodes révolutionnaires, comme le pillage des boulangeries avec Louise Michel, comme la condamnation à mort de Jules Ferry par l'Assemblée présidée par le général Eudes.

Ce parti intrinsèque, colérique, hargneux, renfermé dans lui-même et dans ses sombres projets, n'avait de relations avec le pouvoir que par l'intermédiaire des sergents de ville et ne recevait d'autre manne gouvernementale que les horions et les passages à tabac. Le gardien de la paix était la seule autorité qui fréquentait le socialiste de ces temps héroïques !

A cette époque reculée — il y a vingt-cinq ans — le socialiste était un révolté, un outlaw. En proclamant son opinion il se mettait au ban de la société, il devenait un paria, un suspect, même les républicains avancés se détournaient de lui avec horreur et le confondaient dans la même réprobation que le « réactionnaire ». Le socialiste se jetait à corps perdu dans le maquis, n'espérant en sortir qu'à l'aube rouge de la Révolution sociale, qu'à l'avènement du « grand Soir » prôné par Proudhon où la société pourrie, vermoulue, écroulée dans les incendies purificateurs, se renouvellerait à l'ombre des échafauds.

Ces temps sont loins. Qui donc encore chez les socialistes, à part peut-être Guesde et Vaillant, s'en souvient et les regrette ? Maintenant, on ne devient plus socialiste avec la perspective d'un lointain triomphe, avec l'espoir de nombreux mois de prison ou du bagne pour toute villégiature. Les obstacles ont disparu du chemin, la route est belle, encombée par une foule de gens pressés d'arriver, par la cohue des faméliques, des ambitieux, des nullités qui se précipitent dans le socialisme comme étant la ligne droite qui conduit au but : le pouvoir et ses satisfactions.

Les recrues abondent aujourd'hui : « Avocats sans cause, médecins sans malades et sans science, étudiants de billard, journalistes de petite presse », comme l'écrivait Karl Marx dans sa circulaire de l'Internationale du 21 juillet 1873 ; de normaliens qui considèrent l'Université comme l'Ecole de Saint-Cyr c'est-à-dire destinée à fournir les cadres du socialisme ; de jeunes gens issus de bourgeois, bourgeois eux-mêmes, quelquefois très riches, qui sont socialistes par snobisme, parce que c'est la mode, et qui seraient aussi bien royalistes si M. Godefroy avait l'autorité et la puissance de M. Jaurès.

Il est donc bien mort le vieux Parti ouvrier dont les propagandistes, enveloppés dans un ulster usé, le visage ravagé et éclairé par deux yeux brillants, s'en allaient, la valise de cuir jaune à la main et en troisième classe, sur les champs de grève, dans les meetings, porter leurs colères et leurs convictions. Je doute que Jules Guesde parvienne à le ressusciter. Saluons donc son ombre, et regardons le parti socialiste tel que l'a fait M. Jaurès.

Naguère, dans un salon où s'était laissé conduire l'un des chefs du mouvement révolutionnaire, il fut présenté à une jeune femme, belle à ravir, et qui porte un nom illustre. D'une élégance suprême, parée de magnifiques bijoux, parmi lesquels un collier de perles du plus grand prix qui scintillait sur sa poitrine, elle accueillit le célèbre agitateur en lui disant :

C'est donc vous, monsieur, qui nous menacez de relever les échafauds ? Il protesta avec infiniment de grâce et, touchant du doigt le collier de perles fines, il répondit :

— Loin de nous des intentions aussi barbares, madame. Ce n'est pas à votre col que nous en voulons, c'est à votre collier.

Voilà, résumés en une image frappante, les convulsions et les dangers du néo-socialisme ! Les prédécesseurs de M. Jaurès auraient fait couper le cou à la charmante patricienne et auraient destiné le collier au trésor de l'Etat ; les disciples de M. Jaurès, plus pratiques, se contenteraient du collier, comme ils se contentent en ce moment des dépouilles des congrégations qu'ils se partagent à l'amiable. Il est vrai qu'ils sont insatiables et que leur socialisme ressemble fort au vol organisé, à la spoliation légale.

C'est pourquoi, à l'encontre du Congrès d'Amsterdam, je soutiens que le socialisme de M. Jaurès est plus dangereux maintenant que celui de M. Guesde. Il restera dangereux autant que ses profiteurs ne seront pas gavés et qu'ils n'auront pas perdu leurs énergies dans les délices du pouvoir. Rien n'amoitit un révolutionnaire, rien ne calme ses ardeurs comme la possession de l'assiette au beurre.

O délices de Capoue, qu'avez-vous fait de l'armée d'Annibal !

Beati possidentes, disait M. de Bismarck en parlant des hommes du 4 septembre ; beati possidentes, répète Guesde en parlant de Jaurès et des socialistes parlementaires.

M. Jaurès a fait accomplir au parti socialiste, et Jaurès a tort en oubliant complètement les principes pour ne voir que les résultats immédiats et « palpables ». Comme le dit Clémenceau, il faut de temps en temps se reporter aux principes, non pas pour les suivre fidèlement, mais pour ne pas marcher dans une voie diamétralement opposée à celle qu'ils indiquent.

Autre conclusion, pour nous, celle-là. Faisons comme le parti socialiste, organisons-nous, encourageons les bonnes volontés, sachons capter les talents sans emploi et, surtout, ne désespérons jamais. La victoire est une suite d'efforts continus et, souvent, d'échecs répétés.

Camille DIJOU.

NOTES POLITIQUES

LA GLOIRE DE... CHION-DUCOLLET

Il y a des noms qui sont prédestinés, nous avons autrefois Pochon et Cocula, les deux frères siamois du radicalisme franc-maçon.

Pochon et Cocula ont fait les délices des faiseurs d'esprit et de calembours. Ils sont aujourd'hui au rancart. Qu'est-il devenu M. Chion-Ducollet, le célèbre maire de La Mure et conseiller général de l'Isère ? Nous l'avions perdu. Grâces soient rendues à Hiram, il est retrouvé.

Il semble que le personnage gratifié d'un nom semblable doit être une espèce de phénomène ; vous vous le représentez sous mille aspects, tous plus bizarres les uns que les autres. Et c'est vrai, Chion-Ducollet, puis qu'il faut l'appeler par son nom, est la personification la plus authentique du mauboul anticlérical. Seul l'illustre Vécot essaya, un moment, de lui disputer la palme de la folie anticléricale, mais Chion-Ducollet s'est ressaisi et vient de graver les derniers échelons de la gloire.

C'est au conseil général de l'Isère que cela s'est passé. On sait que les conseils généraux s'occupent surtout de ce qui ne les regarde pas. Celui de l'Isère est parti de ce principe pour voter un vœu — qui a tout l'air d'un ordre — demandant la fermeture immédiate de la Salette. Les conseillers généraux de l'Isère sont de farouches anticléricaux, c'est certain, mais Chion-Ducollet, — est-ce à cause de son nom ? — est plus anticlérical que tous ses collègues réunis.

C'est en vertu de cet anticléricalisme que le bien nommé conseiller général de La Mure a présenté un vœu demandant la fermeture de Fourvières, Paray-le-Monial et du Sacré-Cœur de Montmartre. Un autre de ses collègues avait déjà réclamé la fermeture de Lourdes. Naturellement, les conseillers généraux de l'Isère y sont allés de leur vote.

Je vous le demande, Chion-Ducollet ne pourrait-il pas s'occuper de son département ? Qu'a-t-il besoin de demander la fermeture de Fourvières ? Les Chion-Ducollet ne manquent pas au conseil général du Rhône sans qu'il soit besoin d'avoir recours à celui de Grenoble. — René RAPPEL.

INFORMATIONS

LE SECRET DES LETTRES

Paris, 25 août.

Le comte Branicki envoie au préfet de la Haute-Marne une lettre de réclamation, conçue en des termes aussi justes et précis que spirituels.

Une lettre envoyée à son adresse de Beaumont, le 16 août, bureau de l'avenue de la Grande-Armée, n'est arrivée que le 20. La lettre portait des traces indéniables de violation.

Enfin, cette missive a séjourné un jour à Chaumont sans aucune nécessité, le timbre de Chaumont en constitue une preuve irréfutable.

Le comte Branicki compte donner une suite à cet incident.

HEUREUX CONSEILLERS !

Paris, 25 août.

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux ; et la présidence d'un premier ministre est, pour un conseil général, une aubaine.

M. Combes le disait bien, dans son appel aux électeurs de Pons, que l'on profiterait, autour de lui, de sa belle situation. Les conseillers généraux n'étaient pas plus tôt en séance, hier, qu'une agréable idée leur est venue : pourquoi ne recevraient-ils pas — les conseillers d'arrondissement aussi, car il faut penser aux camarades — permis de chemin de fer gratuits auxquels ils pussent sans frais travailler à l'accomplissement de leur mandat ? Ces messieurs aiment les voyages. D'ailleurs, ils sont modestes et ne demandent que la deuxième classe.

M. Combes a répondu que ce n'était pas impossible du tout, que la dépense ne serait pas considérable pour la Compagnie, qu'il y songerait.

La Compagnie, là-bas, c'est l'Etat. L'Etat c'est moi ! se dit Combes. Et voilà comment bientôt les soutiens de M. Combes dans la Charente inférieure voyageront aux frais des contribuables. Ouf, mais la situation de M. Combes s'améliore tous les jours dans son département : c'est une grande consolation pour les contribuables qui, à d'autres égards, n'aiment pas les dépenses !

L'ELECTION SÉNATORIALE DE L'AISNE

Paris, 25 août.

Le congrès des électeurs sénatoriaux radicaux et radicaux-socialistes s'est réuni ce matin à Laon en vue de l'élection qui doit avoir lieu le 11 septembre. M. Morlot, député, présidait.

La candidature a été successivement offerte à MM. Dupuy, conseiller général de Verrières ; Becker, conseiller général de Soissons ; Doumeq, député ; Morlot, député ; Magniaudé, député. Sur un refus formel de MM. Dupuy, Becker, Doumeq et Morlot, c'est M. Magniaudé qui a été désigné comme candidat radical. Il a accepté.

M. CHAUMIÉ VOLÉ

Paris, 25 août.

On télégraphie de Bordeaux à une agence que M. Chaumié a perdu hier son portefeuille en gare du Midi, pendant qu'il attendait le train pour Hendaye.

On suppose qu'un filou subtil, abusant de l'accueil et de la redingote ouverte du ministre a subtilisé ce marquisin qui contenait une somme de cent francs et des papiers — sans doute d'Etat ?

Le même accident était arrivé la veille, au même endroit, à M. Legrand, député des Basses-Pyrénées.

Le voleur est évidemment un homme qui touche de près à la politique. En tout cas, grâce à lui, volé, que M. Chaumié est désormais un ministre sans portefeuille.

LE RETOUR DU GÉNÉRAL DE NÉGRIER

Paris, 25 août.

Le général de Négrier, dont il a beaucoup été parlé ces temps derniers, et qui, on s'en souvient a brusquement interrompu une tournée d'inspection générale pour entreprendre un voyage inopiné en Ecosse, est rentré hier après-midi à Paris, par le rapide de quatre heures quarante-cinq.

Deux amis et son officier d'ordonnance, en civil, l'attendaient sur le quai d'arrivée de la gare du Nord. Le général de Négrier s'est immédiatement rendu à son domicile, avenue de la Bourdonnais. A huit heures, le général a dîné au club de la rue Royale.

LE COLONEL MARCHAND

Paris, 25 août.

Les Tablettes des Deux-Charentes annoncent que M. le colonel démissionnaire Marchand, de l'infanterie coloniale, a été admis avec son grade dans la réserve des troupes coloniales.

L'ÉVÊQUE DE LAVAL

Paris, 25 août.

L'Univers reçoit de Mayenne les renseignements suivants :

Il est nécessaire et juste, pour donner, au moins de ce chef, satisfaction à l'opinion catholique et à l'angoisse et si douloureusement émue par toute l'affaire de l'évêque de Laval, que tous sachent que Mgr Gay s'est scrupuleusement soumis à la peine canonique que lui a infligée le Saint-Siège et qui durera aussi longtemps que le prélat ne se sera rendu à Rome.

Mgr Gay n'accomplit aucune fonction d'ordre et ne dit plus la sainte messe qu'un prêtre célèbre chaque matin en sa présence ; il ne fait aucune fonction de juridiction. — Il se dote, sans ce rapport, soumis au Saint-Siège, et nous voulons espérer que l'évêque de Laval ne songe plus qu'à une seule et unique chose : mettre fin, dès qu'il sera possible, à une situation aussi douloureuse et grave pour lui que regrettable pour le diocèse de Laval et profondément affligeante pour toute l'Eglise.

UN DISCOURS DE M. VALLÉ

Chalon-sur-Marne, 25 août.

Le garde des sceaux, a assisté hier soir à une réception du cercle républicain, oratoire de Chalon-sur-Marne. Il a prononcé à cette occasion un nouveau discours dans lequel, après avoir affirmé la solidité du Bloc, il a dit :

Si, par impossible, le Bloc était suffisamment désagréé pour permettre une coalition de droite, elle ne serait pas de longue durée. Lors des prochaines élections le pays aurait vite fait d'y mettre bon ordre.

Si la répartition du suffrage universel le gouvernement peut donc, sans inquiétude du lendemain, poursuivre sa double tâche, mais d'autre part on trouve que nous allons trop lentement et nous aurons le droit, de dire, avec une institution devant avoir depuis longtemps disparu. Certes il y a de nombreuses années que Gambetta a dit : Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! et si depuis le jour où cette parole si vraie a été prononcée chacun avait fait son devoir, si l'on s'était simplement contenté de rappeler au respect de la loi les congrégations, la lutte contre le cléricalisme serait singulièrement allégée ; mais force a bien été d'engager la bataille.

Nous la continuerons jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la victoire, car il n'y a pas pire politique que celle qui consiste à tout entreprendre pour ne jamais rien terminer.

M. Vallé a ajouté :

Et puis que voulez-vous ? Ces événements dont nous ne sommes pas les maîtres, apportent parfois des difficultés inattendues et qu'il faut bien solutionner. C'est ainsi que nous ne pouvons guère rester dans la situation où nous nous trouvons vis-à-vis de la papauté. Des relations rompues avec le Pape, un Concordat synallagmatique foué aux pieds par une des parties contractantes qui s'en prévaut cependant via à vie de l'autre partie, cela conduit à une situation qui importe de dénouer. Il ne m'appartient pas de vous apporter ici la solution ; c'est M. le président du conseil qui a seul qualité pour la faire connaître ; soyez certains qu'il n'y aura pas de malentendus de ce genre. Les affaires commencent à se traiter, mais les clients, ne pouvant prévoir si, à l'époque des livraisons, les transactions auront repris leur cours régulier, hésitent à passer des marchés.

Pour les primeuristes, la grève actuelle a des conséquences moins redoutables, parce que les envois sont maintenant terminés et la campagne finie.

LA GREVE DE MARSEILLE

LA SITUATION COMMERCIALE

Continuation de la grève. — Les pourparlers sur les quais. — La répercussion. — Les demandes des armateurs

Marseille, 25 août.

Le préfet et M. Pénissat, administrateur général de la marine, auront cet après-midi une entrevue avec le président du syndicat des armateurs. Ils feront leur possible pour trouver un terrain d'entente afin d'arriver à mettre fin à cette crise qui paralyse et ruine tout le commerce marseillais.

Mais les armateurs sont absolument décidés à n'accorder aucune concession. Ils désarmeront leurs navires et les dockers et les inscrits ne leur donnent aucune garantie sérieuse pour l'avenir.

La Ville-de-Tamatae partira ce soir pour Djibouti, Madagascar et La Réunion, avec les dépêches et de nombreux passagers. Le steamer anglais Britannia prendra également la mer à destination des Indes avec les dépêches et les colis postaux.

En terminant signalons un fait qui démontre le désordre qui règne dans les bureaux de la rue Royale. Le ministre de la marine ayant donné l'ordre d'envoyer à Marseille deux contre-torpilleurs et un aviso, on télégraphie de Paris à la préfecture maritime de Toulon pour que l'on expédie à Marseille le Linois.

L'achèvement de l'amiral Gigon fut grand et il répondit aussitôt que le Linois était en réparation depuis trois mois et qu'il était indisponible pour le moment. Les bureaux de la rue Royale ignorèrent ce fait et se passèrent de tous commentaires.

L'Ozou, courrier de Madagascar arrivé ce matin, n'a pu entrer dans le port à cause de la grève.

Marseille, 25 août.

La situation sur les quais de Marseille reste stationnaire. Les chantiers sont déserts, le chômage est général. Les marines étrangères elles-mêmes sont atteintes par le mouvement actuel. Les vaisseaux qui en font partie et qui étaient ancrés dans le port n'ont pu terminer leurs opérations et sont partis sans avoir embarqué de marchandises.

Le contre-torpilleur Arques est parti hier soir pour Alger avec les dépêches. La Surcouf partira ce soir pour Bône, après avoir également pris livraison des dépêches ; cependant, son départ pourrait être ajourné, car le mistral souffle en tempête et la mer est très grosse.

On attend demain deux transports qui viennent respectivement de Mytilène et de Vienne-Long. Ces transports assureront les services avec l'Algérie et la Tunisie et transporteront les passagers en paquebot.

Le steamer Ville de Bastia vient d'arriver avec un nombre considérable de passagers. Ce sont presque tous des fonctionnaires en congé qui quittent précipitamment la Corse par crainte de panne par suite de la longueur de la grève.

La Ville de Naples procède actuellement à son désarmement. La flotte marseillaise est maintenant presque au complet dans le port, au repos.

A Cette

Cette, 25 août.

Les conséquences de la grève de Marseille se font lourdement sentir à Cette, dont les relations avec le premier port de France sont très suivies.

La perturbation jetée dans les affaires par ce conflit est d'autant plus grande que les transactions commencent à reprendre toute leur activité. Les intérêts d'une catégorie de négociants, surtout, sont gravement lésés à l'approche de la campagne vinicole de l'Algérie.

Un seul vapeur, le Medjerda, venant d'Oran, est entré dans le port, mais il est reparti pour aller désarmer à Marseille.

A Alger

Alger, 25 août.

Les relations commerciales sont de nouveau interrompues par suite de la grève de Marseille, causant un préjudice considérable aux commerçants d'Algérie, surtout aux négociants en bestiaux, dont la campagne est commencée.

De même si la grève continue, la campagne des vins d'Algérie sera compromise à tel point qu'on enregistrera une crise telle que celle d'il y a trois ans sera éclipsée.

Les affaires commencent à se traiter, mais les clients, ne pouvant prévoir si, à l'époque des livraisons, les transactions auront repris leur cours régulier, hésitent à passer des marchés.

Pour les primeuristes, la grève actuelle a des conséquences moins redoutables, parce que les envois sont maintenant terminés et la campagne finie.

Arrivée de Navires

Marseille, 25 août.

On ne signale aucun incident.

La Ville-de-Madrid est arrivée ce matin ; ce paquebot sera désarmé cet après-midi.

La Ville-de-Sfax et la Ville-de-Nemours, appartenant à la Compagnie franco-tunisienne, viennent d'être désarmés.

Le contre-torpilleur Arbalète, venant de Toulon, est entré ce matin dans le Port-Vieux.

Un violent ouragan du nord-ouest sévit en mer depuis hier soir. Ce matin l'Ozou, venant de Madagascar, la Medjerda et la Maristère se sont réfugiés à l'Estaque, attendant une accalmie pour entrer.

Ce que demandent les Armateurs

Marseille, 25 août.

Dans sa réunion d'hier, le syndicat patronal de la marine marchande a décidé de s'ajourner sine die. Il estime que les armateurs ayant fait toutes les concessions possibles à leurs équipages ne peuvent aller au-delà sans compromettre irrémédiablement le sort de la marine marchande française et les intérêts placés entre leurs mains. En conséquence, ils n'ont plus à débattre, ils se bornent à suivre la marche des événements.

En attendant chaque navire de la flotte marseillaise qui entre dans le port est immédiatement désarmé, l'équipage et le personnel auxiliaire sont licenciés. C'est à tort que l'on a dit que le différend entre marins et armateurs porte uniquement sur

une question d'augmentation de salaire pour les heures supplémentaires et l'indemnité de redoublement ; la grosse question en litige est celle de la réglementation du travail à bord.

Les inscrits prétendent dicter aux armateurs et aux capitaines ou mécaniciens en chef les conditions du service à bord, tant au point de vue de la durée des quarts et des heures de repos, qu'à celui de la discipline. C'est ce qui rend difficile la solution du conflit, les compagnies et leurs états-majors étant bien décidés à ne pas céder sur ce point capital aux exigences de leurs hommes. D'ailleurs, les armateurs vont demander des modifications fondamentales à la loi sur la marine marchande qui les astreint à des obligations devenues trop onéreuses pour l'armement français, en raison de la concurrence grandissante qui lui est faite par les marines de commerce étrangères, lesquelles pour la majeure partie, notamment en Angleterre et en Allemagne, ne sont pas soumises aux charges résultant de l'inscription maritime.

En France, les bâtiments doivent avoir une équipe composée pour les trois quarts de nationaux ; il va sans dire que les états-majors doivent être entièrement français ; dans la pratique, l'équipage ne comprend pas un seul étranger, les inscrits les écartant sous menace de grève. Une enquête que nous avons faite auprès des principales compagnies de navigation nous permet de dire que les armateurs réclament la faculté de pouvoir recruter leurs marins et chauffeurs comme ils l'entendent en s'astreignant toutefois à n'embarquer que des états-majors français.

La marine marchande française supporte un surcroît de salaire de cinquante centimes par homme et par jour, comparativement aux équipages européens des navires étrangers, et de deux francs par rapport aux équipages étrangers composés d'indigènes.

La moyenne des effectifs des paquebots importants étant de deux cents hommes au moins, non compris les officiers, on voit de quelles charges supplémentaires le pavillon français est grevé rien que de ce fait.

En outre, les lois toujours invoquées contre les compagnies par le gouvernement ne sont jamais appliquées aux inscrits, le ministre passant l'éponge sur toutes les infractions de ceux-ci à la discipline, en retour de leurs bulletins de vote. Il en résulte que l'anarchie règne à bord et qu'une sécurité n'est assurée aux armateurs.

Il convient même de noter que la discipline exigée des marins du commerce ne leur est pas imposée en tant qu'inscrits maritimes, mais au nom de la sécurité de la navigation puisque les pénalités sont les mêmes dans les pays où ne fonctionnent pas l'inscription maritime.

Dans ces conditions, le contrat devient léonin pour l'une des deux parties, et celle-ci demande à le rompre, au plus grand profit du trafic maritime français.

En Corse

Ajaccio, 25 août.

La Compagnie Fraissinet avait donné l'ordre au paquebot l'Insubaire, parti mardi d'Ajaccio pour Nice, de rentrer désarmer à Marseille ; mais devant les protestations que soulevait cette décision la Compagnie laisse le navire effectuer son voyage prévu au moment du départ, et l'Insubaire est arrivé ce matin à Bastia avec de nombreux passagers et les dépêches restées en souffrance depuis deux jours. Il repartira demain pour Nice, puis rentrera à Marseille.

Ce sera le dernier paquebot ayant touché la Corse jusqu'à jour où le conflit de Marseille sera résolu.

La population demande que des dispositions soient prises pour approvisionner la Corse, si le conflit se prolonge.

A partir de demain, les contre-torpilleurs Pertuisane et Halbarte effectueront le service postal Nice-Calvi tous les jours.

Conversation avec M. Pénissat

Marseille, 25 août.

M. Pénissat, administrateur général des services de la marine, s'est rendu, mardi, à Salon, où M. Pelletan, ministre de la marine, l'avait mandé. Il est rentré à Marseille hier matin. Comme il était intéressant de savoir les résultats de son entrevue avec le ministre, un de nos confrères du Petit Marseillais est allé le voir à ce sujet.

Le ministre, lui a dit M. Pénissat, m'avait mandé auprès de lui parce qu'il tenait à être exactement éclairé sur la situation déplorable dans laquelle nous nous trouvons. Je ne lui ai rien caché de la vérité et je lui ai très loyalement indiqué que le système des mises à l'index adopté et appliqué par les inscrits maritimes contre les diverses compagnies de navigation avait fini par devenir intolérable, car il créait un régime d'incertitude et d'instabilité qui était préjudiciable à tous. Cela, du reste, j'avais déjà dit aux inscrits maritimes eux-mêmes.

« Mais, a continué M. Pénissat, si l'on ne peut admettre le principe de

De Beers ordin.		468 ..	Ferreira		209 ..
French Rand.		231 50	East Rand.		50 50
Robinson Gold.		43 50	Klenfontein.		50 50
Robinson Rand.		38 25	Geldenh. Estate.		50 50
Consol. Goldfields		103 ..	Transvaal.		50 50
Langlaag. Estab.		75 50	Mozambique		50 50
Rand. East. Estab.		6 ..	Durban.		50 50
Sheba.		42 ..	Lancashire.		232 ..
Shamsher.		42 ..	Rand Mines.		93 25
			Huanchina.		93 25

BULLETIN FINANCIER

LYON

Lyon, 25 août.

Continuation de la nullité et par conséquent plutôt de la lourdeur, aussi bien au parquet qu'aux mines.

A signaler la hausse du Rio-Tinto, sur la hausse de l'Amalgamated à New-York.

Voici les cours :

3 0/0 98.125.

Extérieure 86.90, 87, 86.95.

Turc Unifié 87.20, 87.275.

Rio-Tinto 1363, 1362, 1365.

Après l'expérience faite dans quelques départements, Rouvier prouvera que l'impôt sur le revenu est impossible.

Les Cortès rentreront les premiers jours d'octobre et Maura se sera entendu avec Villaverde.

Les rapports sont toujours tendus entre les Etats-Unis et la Turquie. Le sultan se soumettra, on peut en être certain.

Les avis sont excellents sur le Rio-Tinto, on voit encore la hausse de ce titre.

Le change espagnol cotait 35,15 à Barcelone.

Chaque navire perdu, chaque canon endommagé, que ce soit du côté russe ou japonais, devra être remplacé et l'on prévoit une période très active et non moins fructueuse pour les industries de tous les pays. C'est ce qui explique la hausse qui s'est produite sur la Briansk, la Sosnowice, les métaux, de même que sur le Rio déjà bien disposé sur les avis de New-York. Les mines sont faibles, la liquidation commence aujourd'hui à Londres.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chemins de fer Andalous

Recettes du 6 au 12 août 1904.	384.995
— — — — — 1903	382.907
Augmentation en 1904.....	2.088

Recettes à partir du 1 ^{er} janv 1904	12.885.959
— — — — — 1903	12.777.667
Augmentation en 1904.....	108.292

Charbonnages des Bouches-du-Rhône

Bien que les résultats de l'exploitation de la Société des Charbonnages des Bouches-du-Rhône en 1903 soient sensiblement supérieurs à ceux de 1902, ils n'atteignent pas les chiffres des années précédentes.

Les bénéfices bruts sont passés de 1.136.201 fr. 33 en 1902, à 1.532.538 fr. 72 pour l'exercice écoulé (en 1900, ils avaient été de 1.351.556 fr. 02). Les bénéfices nets ressortent à 571.681 fr. 86 contre 449.242 fr. 88 précédemment, des comptes présentés à l'assemblée du 26 mars dernier.

Le dividende a été fixé à 16 fr. 25 par action privilégiée et 35 fr. par action ordi-

naire, au lieu de 6 fr. 25 et 25 fr. respectivement, en 1902.

Compagnie des Chemins de fer régionaux des Bouches-du-Rhône

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des Chemins de fer régionaux des Bouches-du-Rhône a eu lieu le 7 juin dernier.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1903 qui ont ressorti un chiffre de recette de 770.185 fr. 01, contre 899.527 fr. 60 pour 1902. Le dividende a été fixé à 18 fr. 20 par action de capital, égal au précédent.

La somme nécessaire au paiement du dividende, soit 252.670 fr. 60 sera fournie par celle de 221.396 fr. 31, montant du soldo du compte « Profits et pertes » de l'exercice 1903 et par une somme de 31.274 fr. 29 à prélever sur le « Compte spécial » ouvert à la suite de l'assemblée générale du 10 décembre 1902.

L'assemblée a réélu pour six ans M. Raabe administrateur sortant. M. Gustave Guyot a été désigné comme commissaire des comptes pour l'exercice en cours.

Clouterie des Flandres

Le bénéfice de 350.368 francs réalisé pour l'exercice écoulé, donnera lieu à la proposition de répartition suivante : amortissements 100.000 francs ; dividendes de 50 francs à la capital et de 200 francs à la jouissance 150.000 francs ; tantièmes et gratifications 64.864 francs ; au fonds de prévision 30.503 francs.

Le Gérant : CLAUDIUS LAMURE,

Imp. A. GENEST, 71, rue Molière, Lyon

Vient de Paraître

DIRECTION

8, rue de Vauban, 8

TOUT=LYON ANNUAIRE

des Salons

de LYON

des Villégiatures

Villefranche, Vienne

Bourgoin, Roanne

EN VENTE :

A l'Agence Fournier

14, rue Comfort, 14

Chez les Principaux

Libraires ○○○○

5 fr.

Adresses à la Ville et à la Campagne,

Jours de Réceptions des Gens du Monde :

Noblesse, Magistrature

Armée, Haut Commerce

1904

LOTTERIE
POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUSÉE A VALENCIENNES (Nord)
DEUX GROS LOTS
150.000^f & 10.000^f
Plus 115 autres lots de 1.000, 500 & 100^f
117 lots faisant **180.000^f** fr. tous payables
EN ARGENT
Prix du billet : UN fr.
TIRAGE 16 DÉCEMBRE 1904. On trouve les billets chez
Tous les Bureaux de la France et, d'ailleurs, partout.
A domicile s'adr. S^re de Publicité Artistique Comp. 52, r. République,
Saint-Omer ou tout mandat eno. aff. d. 0.15 p. 4 billets p. réponse.

A VENDRE
UNE
PROPRIÉTÉ
à LYON
Rue de Monplaisir, 166
Près la Place de Monplaisir
(proximité de 2 stations de Tramways)
COMPRENANT
MAISON D'HABITATION
de construction récente
Avec **JARDIN**
de 300 mètres environ
PRIX AVANTAGEUX
S'adresser à M^{re} DERESSY, Notaire
Place de la République, 44

A vendre à Yzeron (Rhône), villa meublée occasion superbe. A vendre 3 étalages de vitrines pour magasin, entièrement neuf et tout nickelé. S'adresser David, 14, rue de la Bombarbe, Lyon.

A vendre au Charpenne, près du cours A Vitton prolongé, 9,600 mètres terrain. S'ad. M. Curtillat, c. Lafayette prolongé, 31.

REPRÉSENTANTS

Huiles. Agent demandé, appoint. fixe, remises. Ecrire : Legier et Bourdon, Barjols (Var).

On demande courtiers hommes et dames, affaires d'avenir, fortes remises. S'adresser Crédit Industriel, 13, r. Jean-de-Naples.

OBJETS D'OCASION

Désirant ne plus avoir de voiture, on vendrait coupé 3 1/4 roues caoutchoutées. S'adr. rue Auguste Comte, 16, concierge.

Mme Stoly, d. Budapest, diplôm., soin cont. douleurs. Mass. russ., méthode tout nouvelle, r. Aug.-Comte, 66, 2^e étage, à droite.

Bonne occasion. Plusieurs tableaux (vues d'Italie) d'un très bel effet. S'ad. David, 14, rue de la Bombarde, Lyon.

Occasion 10,000 fr. de mobilier, matériel, etc., à liquider à tous prix. S'ad. magasin, 10, rue Saint-Jean.

LOCATIONS

A louer appartement 4 pièces meublées au mois ou à l'année, au Méridien, s'y ad., Mlle Samuel.

A louer 4 à 5 pièces avec jardin, eau. S'adresser, 40, imp. Margnolles, Cuire, à 10 minutes de la Ficelle

Très belle chambre garnie à louer pour Monsieur seul, 6, rue Childebert, au 2^e porte à droite.

A louer app. de 3 piécs, meubl. à Charly, pr. pl. gr. clos, jouiss. omb., 200 mètr. gare Verzainon. S'ad. veuve Marthoud, Charly. Prix mod.

A louer 700 alt. appart. av. ous. pens. p'le 1^{er} sept. tram. Taponniet, Bonne-S-Ménoge (H.-S.).

« LE RAPPEL REPUBLICAIN » DE LYON
Journal Démocratique Quotidien
 LYON — 2, rue Stella, 2 — LYON

Rhodes et départements limitrophes Trois mois : 5 fr.; Six mois : 10 fr.; Un an : 20 fr.
 Autres départements..... 6 fr.; — 12 fr.; — 24 fr.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné (1) _____
 demeurant à _____
 déclare souscrire un abonnement de (2) _____ au Rappel Républicain
 et m'engage à verser la somme de _____ à l'Administration du
 journal qui se charge d'en opérer le recouvrement.
 Mon abonnement partira du (3) _____

SIGNATURE,

A _____ le _____ 190*

(1) Nom, prénoms et adresse.
 (2) Un an six mois.

L' lendemain, il recommença, mais sans grand succès.

Rogier fouilla les dossiers, dans le désordre d'un démenagement. Il avait perdu leurs pièces : celles-ci étaient éparpillées dans tous les coins de la chambre. Rogier se pencha sur un bureau et cela découpait le travail de Raymond, puisqu'il était obligé de jeter un coup d'œil sur chacune des feuilles qui lui tombait sous la main.

Il n'y avait pas là seulement que des pièces de procédure, mais des correspondances, factures, papiers de famille, intéressant les uns Julia, les autres Lucien.

Il fut évident que tout avait été jeté pêle-mêle dans le panier et que, depuis le mort de l'avocat, personne n'avait songé à y mettre un peu d'ordre.

Entre temps, il avait relu la *Gazette des Tribunaux* et le *Droit*, où étaient relatés les débats, avec la plaidoirie de son père; il s'était procuré facilement ces numéros.

Une seule chose l'étonnait, à la lecture de cette émouvante affaire.

Après avoir nié depuis son arrestation, pourquoi brusquement, à la fin des débats, Roger Laroque avait dit :

« Car il avait avoué ! Son aveu était inscrit en toutes lettres dans le compte rendu de la Gazette. »

Par deux fois Roger avait dit :

« Je suis coupable ! Condamnez moi ! »

Et cet aveu, il l'avait laissé échapper après la mort de Lucien, comme si, soudain, après cette mort, un immense découragement lui était venu, comme s'il n'avait plus aucun intérêt à paraître innocent, comme si, même, il s'était senti soulagé à paraître coupable, et à attirer plus vite le châtiement sur sa tête.

Cette attitude imprévue, Raymond ne s'en expliquait pas.

Ce qu'il devinait vaguement, par exemple, c'est que :

...ple, et distinct, c'est qu'il y avait une corrélation mystérieuse entre cet aveu suprême et la mort de Lucien Noirville.

Laquelle ? ... L'apprendrait-il jamais ! Il avait lu son travail avec ardeur : il avait lu dépouillé des liasses de pièces entremêlées dans le bahut, et il n'avait rien trouvé quand il tomba enfin sur des notes qui avaient trait à l'assassinat de Larouette.

Avec quelle impatience il les relut.

Peu à peu, il reconstitua le dossier ! Peu à peu, il eut devant ses yeux tout le plaideur de son père ! Et, à chaque pièce, presque à chaque page, presque sur toutes les marges, il lisait la préoccupation de la mort, traduite par ces mots : « Quel mystère dans la vie de Roger !... Dou vient le remboursement et pourquoi Roger ne m'a-t-il pas son débiteur ? ... Une femme a joué en tout cela un rôle néfaste... Mais pourquoi ?... Et quelle est cette femme ? »

— Mon père ne se trompait pas, murmura Raymond, il y avait une femme... Mais qui ?

Enfin le bahut se vidait.

Avec les quelques papiers épars sur les rayons, il se réalisait que des feuilles éparses des dossiers, et de quelques-unes avaient glissé entre les rayons et le fond de l'armoire.

Elles restaient prises là.

Comme il voulait tout voir, il les tira avec précaution, dans la crainte d'arracher quelque document précieux.

Il amena, parmi eux, une carte-photo-graphique.

Que faisait cette photographie dans ce désordre ?

Elle avait été perdue, à coup sûr.

Elle était bien jaunée, comme le reste, d'une teinte d'un brun clair et sale. Cela représentait un homme, d'apparence vilaine,

A louer jolie chambre garn. p^e M^r ou D^m seule, au 1^r s. le devant, mont. de la Boucle, 39, Pr. 18 fr.

A louer vastes entrepôts de 850 mètres pouvant servir à toutes industries, eau, gaz, électricité, appartement de 7 pièces au-dessus, bonnes conditions. S'y adresser, 82, rue Fête-d'Or.

A louer, meublé ou non, villa moderne confortable, 13 pièces, ville et campagne, 15 minutes de Lyon, passage 3 tramways, cabinets d'aisances à chasse, cabinet toilette, salle de bains, eau, gaz, électricité. S'adr. A. Bastet, tapis-décor., 3, rue Président-Carnot, Lyon.

On désire trouver à louer entre St-Just et Ste-Foy, un appartement de 3 à 4 pièces dans un clos bien aéré et de belle vue. Réponse à M. M. Grenier, quai Pierre-Scize, 40

AVIS DIVERS

Réussite en tout et partout, devenir très riche, gagner aux loteries, au jeu et guérir les malades. Réussir en amour et en mariage. Ecrire à Mme Aurenche, à Etolles-Drôme, qui vous enverra les plus étranges secrets de la vie encore inconnus. Timb. p. réponse.

Dame confortablement installée à la campagne, 10 minutes d'une gare et 15 min tramway, prendrait pensionnaires à l'année ou à la saison. S'ad. au Méridien, Mile Sa-muel.

Pensionnat primaire et secondaire libre (50 f. p. m.). Dem. prospectus, M. Mistler directeur, Saint-Claude (Jura).

Photographes ! Développement, retouches tirage sur tous papiers, agrandissement, photocollographie, travaux p. amateurs. Prix except. Rissoan, 250, cours Lafayette Lyon.

Massage, Miles Andrée et Renée, 28, rue Neuve, au 2^e, de 2 h. à 8 h. du soir.

CORRESPONDANCES PERSONNELLES

S. A. S. 120. Merci mille fois p. lettre et S. A. S. carte. Vais bien. A dimanche. Vive affection.

AVIS. — Les Petites Annonces devant paraître le mardi ne peuvent être insérées qu'à elles nous parviennent le lundi avant 4 heures.

Cet homme, Raymond ne le connaissait pas, ne l'avait jamais vu.

Ce n'était pas sans péril, à coup sûr, dont un portrait, sans compter les photographies de l'album, lui rappelait chaque jour les traits chéris.

Celui-là était un danger, sans doute. Qui ? Le portrait-carte était en assez mauvais état.

Un trou le fendait du côté du cœur, comme si l'on avait voulu l'accrocher à quelque clou. Ce fut ce qu'il pensa au premier abord.

Il retourna la carte, pour voir le nom du photographe.

Il y avait quelques lignes manuscrites écrites au dos - d'une écriture fine de femme, et qui le fit tressaillir violemment, - sans savoir pourquoi, car il avait reconnu l'écriture de sa mère.

Les lignes manuscrites étaient trois dates. La première portait :

27 juillet, 11 h. 1/2 du soir

La seconde portait :

30 juillet 1872

La troisième :

14 août 1872

Qu'est-ce que cela voulait dire ? Et pourquoi ces trois dates derrière le portrait de cet inconnu ?

Pourquoi, surtout, ces trois dates écrites de la main de sa mère ?

Quelles étaient ces dates ?

A quels événements se rapportaient-elles ?

28 juillet, 30 juillet, 14 août... Que s'était-il passé ?

Raymond se prit à rêver, essayant d'apercevoir ce mystère.

Il n'y parvint pas et rejeta la photographie dans le bahut.

Après tout, que lui importait ? Cela n'avait-il avoir trait à des choses qu'il ne connaissait pas, et toutes naturelles encore ? Il ne s'en occupa plus, se mit à classer dans un même dossier, toutes les pièces du procès Laroque.

Mais tout à coup ses yeux rencontrèrent sur les manchettes de la *Gazette des Tribunaux*, une date :

14 août 1872

C'était là la troisième de celles inscrites au dos de la photographie : cela devenait singulier... cette coïncidence le frappait...

Il feuilleta machinalement le journal, par curiosité... d'abord... et sans arriver à rien sec... mais tout à coup, dans ses doigts passa un courant de fièvre, un tremblement violent... il est devenu pâle, et, suffoqué, il arrache sa cravate et brise le bouton de sa chemise...

C'est qu'il vient de découvrir, ou plutôt de se rappeler, en relisant pour la dixième fois peut-être l'affaire Laroque, que cette première date du 28 juillet est celle du crime de Ville-d'Avray - l'heure même, onze heures et demie, est celle de l'assassinat de Larouette !

C'est qu'il a découvert aussi que la seconde date du 30 juillet est celle de l'arrestation de Laroque !...

C'est qu'il a découvert enfin que la troisième date est celle de la condamnation de Roger aux travaux forcés...

Il a découvert cela ! Il ne comprend pas mais il a peur !

(A suivre)